



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

Publié sur Site officiel de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) - Oise < Picardie (<https://www.deuxvallees.fr>)

[Accueil](#) > Modification de la collecte des déchets

Modification de la collecte des déchets ^[1]



[1]

En raison des mesures liées à la limitation de la propagation du COVID-19, la collecte des déchets sur les Deux Vallées sera modifiée.

A compter du lundi 23 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre, seul le bac gris sera collecté.

Les mesures de confinement annoncées par le Président de la République et le gouvernement vont impacter la collecte des déchets sur le territoire.

A compter du lundi 23 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre, seul le bac gris sera collecté.

Il est important de présenter votre bac la veille car aucun rattrapage ne sera effectué. Comme d'habitude, veillez à ce qu'il soit visible sur la chaussée (pas derrière un véhicule en stationnement).

QUESTIONS / REPONSES

Pourquoi modifier la collecte de déchets ?

- d'une part, pour protéger les agents de collecte. A compter du lundi 23 mars, un seul agent se trouvera à l'arrière du véhicule.
- d'autre part, le centre de tri des déchets est fermé jusqu'à nouvel ordre

Le jour de collecte va-il changer ?

NON le jour de collecte du bac gris reste le même.

Attention : Il est important de présenter votre bac la veille du jour de ramassage.

Que vais-je faire de mes autres déchets ?

Dans la mesure du possible (si vous avez un lieu de stockage), nous vous invitons à les mettre de côté en attendant un retour à la normale.

Puis-je avoir un bac plus grand ?

Non, aucune livraison de bac n'aura lieu durant la période de confinement.

La collecte des ordures ménagères restera hebdomadaire. Votre dotation actuelle devrait suffire. Toutefois, vous pourrez exceptionnellement déposer un sac à côté du bac gris si besoin.

Qu'en est-il de la collecte des encombrants, des textiles... ?

En dehors du bac gris (ordures ménagères), toutes les collectes sont stoppées durant la période de confinement.

J'ai reçu un SMS de la CC2V - pourquoi et comment ?

Quand nous avons appris les mesures prises dans le cadre du confinement et l'impact sur la collecte des déchets, nous avons cherché les différentes solutions pour prévenir les habitants. Parmi elles, l'envoi d'un SMS par un opérateur aux habitants du territoire a été retenu. Dans le cadre de cette opération, aucun numéro de téléphone n'a donc été transmis à la CC2V. La CC2V a transmis un message à l'opérateur, qui s'est chargé de l'acheminer vers les habitants de la CC2V dont il avait le numéro de téléphone dans sa base de données.

URL source: <https://www.deuxvallees.fr/environnement-et-tourisme/modification-de-la-collecte-des-dechets>

Liens

[1] <https://www.deuxvallees.fr/environnement-et-tourisme/modification-de-la-collecte-des-dechets>